

a/a

s.C.41.103.3(70)O. - PY/vz

Berne, le 23 juillet 1976

CONFIDENTIELNote à Monsieur l'Ambassadeur WeitnauerLa suspension des travaux
de la CCEI

En complément du rapport de la délégation suisse à la CCEI du 19 juillet, je vous fais part ci-après de quelques impressions personnelles.

1. A partir de la réunion des hauts fonctionnaires, la CCEI a totalement changé de caractère. Elle est enfin, et je dirais brutalement, devenue une négociation. Cela a eu plusieurs effets. Le premier a été celui d'une certaine polarisation entre les deux camps se traduisant par une nette diminution du temps passé en réunions plénières et une augmentation du temps passé dans les "caucus" (les Huit d'une part, les Dix-neuf de l'autre), en bref par l'apparition du système des "navettes" entre les caucus. Ce système qui rappelle à certains les méthodes de la CNUCED a évidemment eu pour effet de politiser les débats puisque ce sont davantage les groupes que les pays individuels qui s'affrontent. Et l'expérience des deux derniers jours de la session de juillet a montré que dans les deux

- 2 -

groupes ce sont plutôt les durs qui ont fini par marquer le ton. Il est dans ce contexte significatif de relever que lorsqu'à deux doigts de la rupture, nous avons relevé en plénière que les hauts fonctionnaires nous avaient demandé de mettre sur pied un programme de travail et qu'au lieu de cela nous étions en train de part et d'autre de nous fourvoyer dans des formules préjugant de la substance des négociations, un délégué d'un Etat membre de la CEE est venu me trouver pour nous reprocher, d'ailleurs tout à fait à tort, de nous être désolidarisés de la CEE. J'ajoute qu'il s'agissait là d'une opinion isolée, mais significative quand même. La transformation de la CCEI en négociation a aussi eu des effets positifs. Le fait d'avoir passé de longues journées et de longues nuits à négocier dans des conditions difficiles a, paradoxalement puisque la négociation n'a pas abouti, considérablement renforcé les liens personnels entre membres des différentes délégations. Autre effet positif, peut-être le plus important: Le fait d'avoir enfin commencé un dialogue et d'être sorti de la phase des grandes déclarations qui se croisent sans jamais se rencontrer.

2. Pourquoi la session de juillet s'est-elle soldée par un échec?

- Dans la négociation portant sur l'organisation des travaux de la troisième et de la quatrième commissions sur le problème de la dette, les pays industrialisés ont commis l'erreur de se laisser entraîner dans une négociation de substance qui en raison du temps limité ne pouvait qu'échouer. Cette erreur est peut-être attribuable au fait que des fonctionnaires relativement subalternes essayent souvent de se

- 3 -

couvrir au maximum en exigeant des formules aussi précises et restrictives que possible, donc en général difficilement acceptables pour l'autre partie. J'ajoute ici qu'alors qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires des 19 étaient restés à Paris pour la session de juillet, tel n'était pas le cas pour les Huit qui étaient représentés lors de cette session par des fonctionnaires de rang peu élevé, donc souvent par des "spécialistes".

- Il n'est pas exclu évidemment que la négociation de juillet ait été vouée d'avance à l'échec par le simple fait que certains durs parmi les pays en développement (l'Algérie et la Jamaïque notamment) voulaient à tout prix provoquer l'épreuve de force ou "l'heure de vérité" aussitôt que possible dans la phase négociatoire de la CCEI. Cela tant qu'aucun pays en développement n'aurait encore obtenu satisfaction sur aucun point de substance. Il y a certainement une part de vérité dans cette thèse, mais elle n'explique pas seule ce qui s'est passé à Paris. Il y a eu en effet un moment vendredi soir (16.7) où la négociation était à deux doigts d'aboutir. C'était au moment où les 19 ont renoncé à exiger un groupe de travail sur la dette et ont accepté la proposition des Huit d'aborder dans la commission financière les cas aigus d'endettement et dans la commission du développement les autres cas. Ils ont même verbalement renoncé à leur exigence d'un allègement de dette généralisé pour les pays les plus démunis, même si cela ne ressortait pas clairement de leur projet de texte qui, il est vrai pour la Suisse également, demeurerait inacceptable. C'est à ce moment là qu'au lieu d'exiger une simplification du texte

- 4 -

dans le sens du consensus fragile qui était apparu, la CEE et les USA ont élaboré un nouveau projet dont la précision condamnait d'avance ses chances d'être accepté par les 19. Et ce n'est qu'à partir du moment de la présentation de ce texte que j'ai eu l'impression que les durs parmi les 19 étaient décidés à provoquer une suspension de la CCEI.

3. Qu'en est-il de la poursuite des travaux de la CCEI?

- La "suspension" des travaux de la CCEI ne représente très probablement pas l'échec de toute la conférence. Les pays en développement ne laisseront pas échapper ce "forum de pression" supplémentaire. J'ai plutôt l'impression que l'échec de la session de juillet est un événement relativement normal dans le cadre d'une négociation aussi formidablement difficile, ambitieuse et, en fin de compte, politique que la CCEI. Cela fait partie de la petite guerre d'une telle négociation.
- Cela ne veut pas dire évidemment que la négociation reprendra en septembre. Cela est en fait peu probable. Les deux problèmes sur lesquels la CCEI a buté sont des problèmes trop fondamentaux pour qu'ils puissent faire l'objet de rapides raccommodages verbaux. Pour ce qui est de la dette en particulier, certains observateurs vont jusqu'à dire que la résolution péniblement élaborée à Nairobi sur ce sujet a volé en éclats à Paris. Il faudra donc vraisemblablement un certain temps et de nombreux contacts pour reprendre le dialogue. A cet égard, le sommet de Colombo pourrait d'ailleurs aboutir à un durcissement de la position des 19. La proximité des élections américaines risque, enfin, de pousser tant les 19 que les Américains eux-mêmes à une temporisation. Lors du dernier caucus des Huit à Paris, le

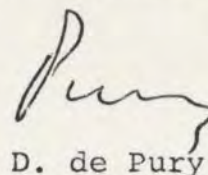
- 5 -

représentant américain n'a pas donné l'impression de vouloir tout mettre en oeuvre pour une reprise en septembre. Aussi s'est-il prononcé nettement contre une nouvelle réunion des hauts fonctionnaires qui, selon lui, ne servirait à rien. Sans exclure que les co-présidents canadien et vénézuélien parviennent, grâce aux gros efforts qu'ils ont promis d'entreprendre, à remettre la CCEI sur pied pour septembre, cela me paraît plutôt peu probable.

- Le réaménagement des relations économiques internationales se révèle être - et cela ne devrait étonner personne - un processus de longue haleine dont la CCEI ne sera qu'une étape et pourtant déjà combien difficile.

4. Que doit entreprendre la Suisse suite à la suspension des travaux de la CCEI?

- Nous devons profiter du répit qui risque de nous être donné pour soigneusement préparer nos positions pour la deuxième phase de la CCEI.
- Nous devons nous concerter étroitement avec nos sept partenaires industrialisés à la CCEI pour élaborer une éventuelle stratégie de reprise du dialogue. Dans ce cadre, la Suisse devrait être parmi les pays oeuvrant pour une reprise du dialogue aussi rapide que possible. Car une attente trop prolongée ne jouera pas nécessairement en notre faveur.
- Nous devons par tous les moyens nous informer des développements dans le camp des 19 et des 77. A cet égard, notre présence au sommet de Colombo pourrait être d'une grande utilité.



D. de Pury